



REMISE POUR L'ACHAT D'UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

La Ville de Matane offre, **pour l'année 2023**, à ses **30 premiers résidents** qui en feront la demande, **une remise de vingt-cinq dollars (25 \$)** pour l'achat d'un **baril récupérateur d'eau de pluie**, sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- *La facture d'achat du baril récupérateur d'eau de pluie (achat en 2023)*
- *Une preuve de résidence (ex. copie du compte de taxes, bail, permis de conduire)*
- *Le présent formulaire dûment complété et signé*

Les documents précédemment énumérés doivent être envoyés à madame Claire St-Louis, par courriel à c.stlouis@ville.matane.qc.ca ou par la poste à Service génie et environnement, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2 ou en personne au 60, avenue Saint-Jérôme, Matane.

- Le programme de remise prend fin le 31 décembre 2023 ou au moment où le montant total de la subvention est atteint.
- Seuls les résidents de Matane peuvent se prévaloir de cette remise
- **Limite d'une remise par immeuble résidentiel**

Identification

Nom de l'acheteur :

Adresse postale :

Adresse où le baril est installé :
(si différente de l'adresse postale)

Numéro de téléphone :

Identification de la preuve de résidence :
(laquelle est jointe au formulaire)

Fournisseur

Nom du commerce où l'achat a été fait :

Adresse :

Date d'achat :

Par la signature de ce formulaire, je m'engage à installer le baril récupérateur d'eau de pluie à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Signature du demandeur

Date

Pour information :

Éric Côté, coordonnateur à l'environnement et au développement durable

Téléphone : 418 562-2334, poste 2056 / Courriel : e.cote@ville.matane.qc.ca